



**CANADA
QUÉBEC – MRC DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER**

ST-LUDGER, LE 17 DÉCEMBRE 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Saint-Ludger tenue le mardi 17 décembre 2019 à 19 h 30, au 212 rue La Salle, salle du conseil municipal, à laquelle sont présents les conseillers Bernard Rodrigue, Denis Poulin, Jean-Luc Boulanger, Goderic Purcell, Roger Nadeau et Thérèse Lachance.

Tous forment quorum sous la présidence de monsieur Bernard Therrien, maire. Madame Julie Létourneau, directrice générale, est présente et assume le secrétariat.

L'assemblée publique a été convoquée par avis public affiché le 4 décembre 2019 par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Chacun des conseillers a reçu et signé l'avis spécial sur l'étude et l'adoption du budget pour l'année 2020, le 3 décembre 2019.

Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La régularité du quorum ayant été constatée par monsieur le maire, celui-ci déclare la séance extraordinaire ouverte en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2019-12-432

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu le projet d'ordre du jour du 17 décembre 2019 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
APPUYÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour qui suit :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Étude du budget 2020
 - 3.1 Opérations
 - 3.2 Immobilisations
 - 3.3 Revenus
 - 3.4 Affectations de surplus
4. Période de questions de l'assistance
5. Adoption du budget 2020
6. Levée de la séance extraordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

3. ÉTUDE DU BUDGET 2020

- 3.1 Opérations**
- 3.2 Immobilisations**
- 3.3 Revenus**

Le Conseil passe en revue le tableau des immobilisations et les postes budgétaires sur base des documents de travail qui ont été remis. Ces do-

cuments reprennent les budgets et dépenses / recettes pour les années 2017, 2018 et 2019 ainsi que les prévisions pour 2020.

La situation financière globale de la municipalité, son fonctionnement courant et les prévisions de travaux sont discutés.

3.4 Affectations de surplus réservé

Un montant de 101 980 \$ provenant du surplus réservé Carrières/sablières sera affecté au budget 2020.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question de l'assistance.

5. ADOPTION DU BUDGET 2020

Résolution 2019-12-433

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Ludger doit adopter son budget pour l'année 2020 qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU que les membres du conseil ont fait l'étude des prévisions budgétaires afin de répondre aux besoins présents et futurs de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT que le résumé projeté représente bien les orientations et décisions prises lors des discussions à la table du Conseil ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Ludger adopte les prévisions budgétaires telles que listées ci-dessous :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER

DÉPENSES BUDGÉTÉES POUR L'ANNÉE 2020

Administration générale	328 315.00 \$
Sûreté publique	79 945.00 \$
Sécurité publique	91 884.00 \$
Voirie municipale	912 614.00 \$
Hygiène du milieu	335 061.00 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	64 117.00 \$
Loisir & culture	137 941.00 \$
Frais de financement	312 725.00 \$
Activités d'investissement	34 740.00 \$
TOTAL :	2 297 342.00 \$

REVENUS BUDGÉTÉS POUR L'ANNÉE 2020

0.9603 /100 Taxe foncière	976 268.00 \$
0.0786 /100 Taxe Sûreté du Québec	79 945.00 \$
0.0472 /100 Taxe spéciale parc industriel	47 944.00 \$
0.0467 /100 Taxe spéciale Dallaire et Principale	47 498.00 \$
0.0172 /100 Taxe spéciale Colette et Hamel	17 516.00 \$
1.1500 /100	
Tarif aqueduc	37 465.00 \$
Tarif égouts / assainissement	86 065.00 \$
Tarif vidanges boues	25 989.00 \$
Tarif ordures	185 542.00 \$
Compensation tenant lieu de taxes	20 490.00 \$

Transferts conditionnels	436 684.00 \$
Transferts inconditionnels	118 025.00 \$
Services - Organismes municipaux	1 100.00 \$
Autres services rendus	22 450.00 \$
Droits et intérêts	92 381.00 \$
Affectation du surplus réservé – Carrières/sablières	101 980.00 \$
TOTAL :	2 297 342.00 \$

QUE, lors de la prochaine séance ordinaire du conseil, soit le 14 janvier 2020, le Conseil adopte le règlement d'imposition des taxes et des services municipaux, les dates d'échéances et le nombre de versements pour le paiement des comptes ainsi que le taux d'intérêt à charger sur les sommes non payées à l'échéance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

6. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Résolution 2019-12-434

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
 QUE la séance extraordinaire soit levée. Il est 21 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

Je, Bernard Therrien, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

 Bernard Therrien, Maire

 Julie Létourneau, Dir. Gén.